



LE RÉFÉRENT HANDICAP AU CLPS



Le référent handicap de notre centre de formation peut accompagner les stagiaires en situation de handicap ou ayant une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH) pour :

- Échanger sur leur situation afin de sécuriser leur parcours.
- Évaluer une adaptation de poste, un aménagement de la formation.

C'est aussi un collègue « expert » des questions liées aux handicaps pour les formateurs.

VOTRE RÉFÉRENT HANDICAP

Prénom NOM

0X.XX.XX.XX.XX

x.xxxxxxxxxxxxxx@clps.net



RÔLE DU RÉFÉRENT HANDICAP

- Participe à la définition des besoins du/de la stagiaire (le solliciter après l'entretien de recrutement)
- Sert de lien avec le formateur pour communiquer sur ces besoins
- Assure un rôle de facilitateur pour mobiliser les ressources potentielles (internes ou externes) appropriées aux besoins (aides humaines, techniques..., mobilisation de Prestations Ponctuelles Spécifiques...)
- Peut sensibiliser l'entreprise d'accueil en formation ou en stage, en binôme avec le formateur



QUE DIT LA LOI ?

*Les organismes de formation sont soumis au principe de non-discrimination et d'accessibilité à la **formation** régi par le décret 2006-26 du 9 janvier 2006. Dans l'objectif de la certification qualité, ils sont également dans l'obligation de désigner un référent handicap (loi du 5 septembre 2018).*

Et aussi pour ses collègues formateurs :

- Transfère ses connaissances à l'équipe et participe à la veille sur l'actualité du handicap
- Intervient pour sensibiliser les formateurs et les stagiaires aux situations de handicap
- Est l'interlocuteur privilégié des partenaires externes concernant les questions de handicap
- Capitalise l'ensemble des expériences d'accueil de personnes en situation de handicap dans le centre, conformément à la charte de progrès



MATÉRIEL DISPONIBLE EN CENTRE POUR ADAPTER VOTRE POSTE DE TRAVAIL

- Fauteuils de bureau
- Repose-pieds
- Boucle auditive pour personnes malentendantes
- Masques inclusifs
- Matériels informatiques adaptés (souris et tapis ergonomiques, claviers d'ordinateurs)
- Rehausseurs d'ordinateurs portables
- Autres matériels en fonction des besoins



PARTENAIRES MOBILISABLES



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

L'AGEFIPH attribue des aides financières, propose des services de conseil et d'accompagnement aux personnes reconnues handicapées. Elle intervient auprès des employeurs en situation d'embauche ou de maintien dans l'emploi de personnes reconnues handicapées – par le biais du service Ressource Handicap formation durant le parcours de formation.



**Ressource Handicap
Formation**



La MDPH reçoit, conseille, aide à formuler les demandes et à remplir le dossier de demande de reconnaissance de personne en situation de handicap. Elle informe sur les droits et les prestations auxquelles les personnes peuvent prétendre. Elle oriente vers les services et les organismes compétents. Elle évalue les besoins et propose des solutions adaptées à chaque handicap.



Cap Emploi conseille et accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches de recherche d'emploi et les entreprises dans leurs besoins de recrutement. Il est chargé de la préparation, de l'accompagnement et du suivi durable en entreprise.

Et aussi...

ADAPTECH
PRO

MUTUALITÉ
FRANÇAISE

MEMBRE DE
VYV

Voir
ensemble

añvol
cable - connexion - support